

jamais ses liens avec sa patrie d'origine. Il s'était affilié, dans les dernières- années de la Restauration, aux rédacteurs du journal *le Globe*, et il s'en sépara quand cette feuille tomba entre les mains du Saint-Simonisme. Il était partisan du gouvernement constitutionnel, et la monarchie parlementaire de 1830 lui parut remplir la double condition de liberté sage et de progrès pacifique. En 1834, il fut appelé au Conseil d'Etat, et il gagna l'estime de cette Assemblée. Il devint ensuite député de la Seine-Inférieure, où il possédait d'importantes propriétés. Sa participation aux affaires publiques cessa à l'époque de la Révolution de 1848. Il y fut cependant rappelé par sa nomination de membre de l'Assemblée législative de 1849, et le jour du 2 décembre, il fut conduit en prison avec les députés qui avaient protesté contre le coup d'Etat. Il ne voulut à aucun prix se rallier à l'empire, et sut garder dans sa retraite une dignité ferme et tranquille qui le fit estimer de tous.

Il n'attendit pourtant pas ce moment pour se faire un nom dans le monde des lettres, et l'Académie française l'avait déjà élu membre de sa corporation en 1845. En 1826, il publia, sous le titre de *Barricades*, une suite de scènes historiques du xvi^e siècle, qu'il continua par la publication des *Etats de Blois* et de *la mort d'Henri III*. Tout cela fut réuni en 1844, sous le titre de *La Ligue*, et intéressa vivement l'attention publique. *L'Histoire de Dieppe*, *l'Histoire financière de la Monarchie de 1830*, les *Etudes sur l'histoire de l'art*, une *Etude sur la Vérité et la Justice*, et une autre sur *le Christianisme*, contribuèrent à sa haute renommée littéraire, et il eut l'honneur de souvent présider l'Académie.

Les électeurs du 8 février 1871 ne pouvaient pas l'oublier, et il fut élu membre de l'Assemblée nationale. On le fit rapporteur des grandes commissions, et on le nomma vice-président, toujours réélu; par suite de son caractère et de son talent. Il vit avec douleur les dissentiments